

Et si les agriculteurs étaient rémunérés pour les services rendus à la société ?

© 24/09/2018 | 👤 Sophie Guyomard • 📰 Terre-net Média

L'agriculture de conservation des sols favorise le stockage du carbone dans les sols et contribue ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. L'ONG « The forest trust » travaille avec différents acteurs du monde agricole sur une méthodologie de quantification du carbone stocké dans les sols. L'objectif : développer ces pratiques culturales et rémunérer les agriculteurs pour les services qu'ils rendent à la société.



« En fonction des pratiques culturales, un hectare peut stocker jusqu'à 300 voire 500 kg de carbone », précise Milena Till de TFT. (©Terre-net Média)

Encourager les pratiques agricoles en faveur du sol, telle est la mission que s'est donnée l'ONG internationale, **The forest trust** (TFT). Basée à Lille, l'organisation a lancé, depuis un an environ, l'initiative « **Sols vivants** » afin de développer l'**agriculture de conservation** dans les territoires. « L'arrêt du labour permet de ne pas déstocker du carbone et la couverture des sols favorise son stockage », présente Milena Till, membre de l'ONG. Ces pratiques régénératrices du sol contribuent ainsi à « réduire l'érosion sur les parcelles, améliorer la qualité de l'eau et permettent de lutter contre le réchauffement climatique », ajoute-t-elle.

Quantifier le carbone stocké dans les sols par les agriculteurs

L'ONG travaille notamment avec Airbus et le monde de la recherche, au développement d'une **méthodologie** permettant de **quantifier le carbone stocké** dans les sols par les agriculteurs. L'objectif : **rémunérer les agriculteurs pour la quantité de carbone stockée** dans les sols grâce à leurs « bonnes pratiques » sur tout le territoire français, puis, à terme, au niveau européen, voire plus.

Afin d'estimer cette quantité, les agriculteurs auraient à renseigner leurs **pratiques agronomiques** sur une plateforme en ligne : rotation culturale, travail du sol, rendement, fréquence de restitution des résidus, cultures intermédiaires et dérobées, données du sol, etc. À ce sujet, TFT étudie avec l'Inra et Agro-Transfert une solution afin d'adapter la **plateforme Simeos** à cet usage.

Les données transmises par l'agriculteur devront ensuite être vérifiées, à l'aide d'un outil d'imagerie satellite. Une fois cette étape de vérification passée, les informations pourront être analysées afin de « modéliser et prédire la quantité de carbone stockée dans les sols ». Les marques ou entreprises souhaitant compenser leurs émissions CO₂ participeront ensuite à la rémunération des agriculteurs impliqués.

« En fonction des pratiques culturales, les études démontrent qu'un hectare peut stocker jusqu'à **300 à 500 kg de carbone** », indique Milena Till. Pour le moment, TFT ne préfère pas communiquer sur le prix rémunéré aux agriculteurs pour le carbone stocké dans leurs champs. Ce dernier doit encore être affiné.

Démarche engagée pour le groupe Nestlé et ses producteurs de pommes de terre

Depuis début 2018, le groupe agroalimentaire Nestlé s'est engagé dans l'initiative « Sols vivants » avec **Mousline** et les **producteurs de pommes de terre** volontaires. « TFT suit ainsi une quinzaine d'agriculteurs des Hauts-de-France à la recherche d'un système plus résilient », ajoute Milena Till. Accompagnés d'un conseiller technique, ces agriculteurs se rencontrent régulièrement pour échanger et mettre en place des pratiques régénératrices du sol sur leur exploitation agricole.

#SOLSVIVANTS POUR L'AVENIR

Ensemble, régénérons les #sols et construisons un modèle pérenne pour assurer les revenus des #agriculteurs et l'avenir des nouvelles générations. @rev3 @PhVasseur @NestleFr @APAD621 @sdlef5 @Draaf @TheForestTrust @BastienSachet #A2C pic.twitter.com/fayo72bxcN

— TFT France (@TFT_France) 5 juillet 2018

. @NestleFr et @TFT_France encouragent les agriculteurs qui stockent du carbone par leurs pratiques #solvivants @PhVasseur pic.twitter.com/zX7DkRiqXY

— Pierre-A Teulie (@PATeulie) 3 juillet 2018